ARRITTI

nu 2697 da u 22 à u 28 d'aprile 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Territoriales en Corse, Présidentielle en France

Quelle sera la nouvelle donne ?

p. 3

Dix jours après l'adoption de sa Loi en faveur des langues régionales, le 8 avril dernier, le député breton Paul Molac qui lui a donné son nom comme le veut la tradition répond aux questions d'Arritti. L'occasion de revenir sur ce parcours et sur les perspectives que nous ouvre ce moment « historique ». C'est la première fois dans l'histoire de la Ve République en effet qu'une loi en faveur des langues régionales est adoptée. À lire en p. 6 et 7

Loi Molac pour les langues régionales

Une victoire collective

Manifestation Pour que vivent nos langues. Paris, 30 novembre 2019

Venezia p. 5

Battelloni... battellacci ?

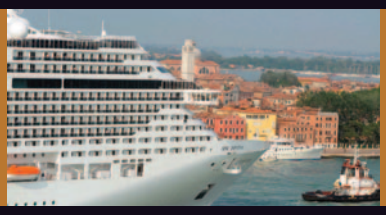

Le Sporting à un tout petit point du bonheur !

p. 8

apiazzetta.com

Riscaldamentu climàticu è cullata di l'acqua : cumu serà a Corsica in u 2100 ?

I Corsi chì camperanu in l'anni 2100 averanu u caldu è si lasceranu a piaghja, chì serà sott'à u mare d'appressu à i scentìfichi.

L'idrobiologistu Antoine Orsini spiegava trè anni fà chì in u 2050 Bastia averà u clima di a Tunisìa è chì l'acqua si farìa di più in più rara. Allora s'è vo site inchieti ùn andate micca à vede sta carta interrativa chì permette di fassi un'idea di ciò ch'ellu serà u mondu cù a crèscita di u livellu di u mare. Ramintemu chì l'ipotesi a più pessimista di i spezialisti di u GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) prevede una crèscita di e timperature di quattru gradi.
Pè i scentìfichi di « Climate Central », quattru gradi in più currispòndenu à una crèscita di u livellu di u mare di 8,9 metri. Forse hè una visione troppu pessimista. Ma per avà a tendenza ùn hè micca à a calata di e timperature...

Climate Central hà dunque fattu una carte interrativa per fassi un'idea di ciò ch'ellu puderà esse (vede nant'à u nostru situ e fottò è a lea internet) :
- **Bastia dice addiu à u so Vechju Portu, a Marana hè sott'à l'acqua.** Nant'à u Spassimare si spassèghjanu i granci. A piaghja chì và da Bastia à U Borgu serà pè i pesci. San Fiurenzu è l'aeroportu di Puretta dinù.
- **U Fiumorbu è Aleria sò sott'à u mare.** E terre agrìcule di a piaghja sò sott'à l'acqua. Ma u situ anticu d'Aleria hè priservatu. Èranu forti sti Rumani.
- **Portivechju.** Custì sò numerose e « villas-les-pieds-dans-l'eau ».
- **Aiacciu.** Chì avvene per l'Atrium ?

Bella sigura, ùn hè ch'è un'ipotesi è i scentìfichi ùn sò micca tutti d'accordu. Ma puru sì u mare cresce « solu » d'un metru, u liturale corsu ùn serà micca u listessu ch'è quellu d'oghje. ■

Accapu di a reddazzione

Pianellu

« *Quandu sò ghjuntu quì, ùn avìa nunda* »... Emmanuele Barbieri conta a so stòria, è cù ella a stòria d'un paesolu, Pianellu, è di u so castagnetu abbandunatu, rimessu in pruduzzione pianamentu è bè. Conta cumu l'anu vistu vene tandu i paisani, prupietarii è partenarii, dòdeci anni fà, quand'ellu s'hè affaccatu per parlà di a so vuluntà di fà rinasce ss'arburoni centinarii è di scrìvesi cusì ind'è a cultura corsa, micca per fà cuncurrenza, micca per impònesi o *imparali u galateu*, ma per mandà ssa cultura è e richezze di u sapèfà umanu, muntagnolu, à l'infora... Sonniu ? Oghje Emmanuele esporta in Irlanda a so farina è dice « *u fattu chì a mo farina parti in Irlanda porta un messagiu. I paisani sò di quì, hè a so terra, a so stòria, u mo babbone venìa da a Toscana, è eiu, noi oghje purtemu un pezzu di sta stòria. Ùn pratendu micca esse corsu, pratendu scrìvemi ind'è ssa stòria, sta ghjente, Hè u sensu di u campà quì* »... U riportu* di France3 Via Stella porta u testimognu d'un incontru, trà a ghjente di u lucale chì li anu fattu cunfidenza, è ellu, entrutu cù rispettu, umilità, è una vuluntà di vita arradicata, in ssu territoriu chì l'hà accoltu. « *Sò statu sustenutu assai. S'ellu s'agisce di rivalurizà un patrimoniu, scrìvesi ind'una stòria landana, a Corsica hà e so porte aperte è integra figlioli da sèculi* » dice torna Emmanuele. Hè cusì ch'ellu hà pussutu dà cunfidenza à i prupietarii di ssu castagnetu, zifrà un affittu, truvà u sustegnu dinù di a Fundazione Umani, è cunsacrà di a più bella manera a cultura di ssi lochi, cù u scambiu è u raportu umanu, cù u travagliu cutidianu è a vittoria di ssu sudore nant'à e difficultà. Ghjiseppu Riolacci, ghjòvanu prupietariu è capraiu di a cumuna acquisteghja. « *Serà l'eredu di ssi lochi quand'ellu volerà, sò i so lochi è quelli di a so famiglia* », dice Emmanuele. « *M'arricordu di u so babbu quand'ellu mi dicìa ch'ellu ci era tante capre à l'èpica à u Pianellucciu, chì rustu ùn si ne vidìa ! Durante anni è anni u castagnu hà campatu in grazia à i capraghji. A capre intrataneva i spazii.* » È u s'amicu canterinu Ghjuvan'Francescu Luciani d'aghjustà e parulle di u cantatore occitanu Nadau « *simu di u paese di quelli chì ci anu tenutu caru.* » Una bella stòria ch'ellu ci rigala ssu riportu televisìu, cù ghjente magnìfica empii d'una vuluntà magnìfica. « *Hà da durà ssa stòria* » dice torna Emmanuele, « *durante decine d'anni perch'è ghjente cum'è elli cuntinueranu à campà ind'è e nostre muntagne.* »
Pianellu si tene cusì strintu in core di sta pieve di Serra frà i più vechji castagni di Corsica è ancu d'Auropa. Nant'à 50 èttare ci si trova una millaia d'àrburi trà 600 à 800 anni ; u più anzianu avvicina 1000 anni ! È chì piacè di vèdeli sempre in pruduzzione, nove tunnellate quist'annu, u castagnetu pulitu, l'àrburi sgambunati, arritti è fieri... Scontru trà l'omi è a natura, bellezze di e nostre muntagne ! « *Aghju avutu a furtuna di pudè campà di a mo passione* » dice torna Emmanuele, « *travaglià per è cù l'àrburi hè un piacè tamantu* » A Fundazione Umani è u so prugramma Terranea prupone d'esse cumpari per aiutà à entratene u castagnetu. Sciaccamanate à ssa ghjente adunite in d'un scopu cullettivu frà i più belli di a putenza di l'omu è di l'amore ch'ella porghje à a so terra. ■ **Fabiana Giovannini.**

* *https://www.facebook.com/france3/videos/1875726622602341*

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Territoriales en Corse, Présidentielle en France

Quelle sera la nouvelle donne ?

L'élection d'Emmanuel Macron à la tête de l'État il y a quatre ans, puis la réélection triomphale de Gilles Simeoni à la tête de la Collectivité de Corse quelques mois plus tard, ont installé une situation politique difficile pour la Corse. Face à l'Exécutif nationaliste, l'État a opposé une fermeture complète. Dans un an il y aura une nouvelle donne, en Corse comme à Paris, qui durera tout le long de la mandature du futur Président de la République. Comment faire pour que cette nouvelle donne soit favorable au peuple corse et à son destin collectif ?

Le premier préalable se trouve bien sûr ici en Corse. Quelles que soient les complications entre partis et tendances, qui se traduiront probablement par plusieurs listes au premier tour, il y aura au terme de la campagne électorale qui débute, au moment du vote final de second tour, deux options proposées au choix du peuple corse : continuer sur la voie de l'émancipation, ou bien revenir dans le giron de la normalité hexagonale. Deux candidats symboliseront cet affrontement, Gilles Simeoni et Laurent Marcangeli.

L'État a ouvertement choisi son camp. Mais les récentes gesticulations répressives du Préfet Lelarge à Portu résonnent comme une fin de cycle pour une gouvernance autiste qui n'entend rien aux réalités de la Corse. Rarement depuis Bernard Bonnet un Préfet n'aura autant symbolisé la rupture entre la Corse et l'État. Même Josiane Chevalier avait en son temps montré davantage de sensibilité au contexte local, notamment dans ce dossier dérisoire de Portu. C'est dire ! En fin de carrière, le préfet Lelarge repartira sans laisser de regrets. Visiblement il n'était pas venu en Corse pour ça, et sa feuille de route élyséenne ne lui demandait pas autre chose.

Déjà, le résultat de l'élection de juin provoquera une première conséquence : son rapide départ si Gilles Simeoni est réélu, la poursuite de sa gouvernance orientée au profit de Laurent Marcangeli s'il réussissait à le faire élire à coups de subventions et de ministres en mission propagandiste comme Marlène Schiappa l'autre jour à Bonifaziu, venue s'assurer du ralliement de Jean Charles Orsucci au second tour. Aux Corses de le comprendre, et de voter en conséquence ! Car les résultats de juin auront un grand impact sur le processus historique d'émancipation du Peuple Corse engagé depuis plus d'un demi-siècle.

Au plan hexagonal, dès cet automne, la campagne des Présidentielles sera lancée et la France rentrera dans son rituel rendez-vous démocratique, le seul qui existe vraiment tant la fonction de Chef de l'État écrase toutes les autres dans ce pays plus jacobin que jamais. La France est le seul pays d'Europe où la verticalité du pouvoir est aussi forte, pour gérer les gestes barrière des citoyens face à la pandémie comme pour décider de toute subvention auprès de la moindre intercommunalité par préfet interposé. Rien n'échappe au contrôle des jacobins qui règnent dans les couloirs du pouvoir étatique. Le vote de la loi Molac à l'Assemblée Nationale a été l'exception qui confirme la règle, mais l'État garde encore une carte décisive dans sa manche car il peut en faire traîner les décrets d'application à son bon vouloir. Autant dire qu'avec Jean Michel Blanquer, qui s'est opposé mordicus à ce texte voté par une très large majorité de sénateurs et de députés, ce n'est pas demain la veille !

Il nous faut donc espérer une gouvernance autre à Paris, qui revienne aux principes de dialogue promus en leur temps par François Mitterrand ou Michel Rocard : élargissement des compétences du statut particulier dans une démarche vers l'autonomie, résistance aux censures du Conseil Constitutionnel pour favoriser la reconnaissance du Peuple Corse, mesures d'apaisement sur les prisonniers politiques, etc.

On ne peut donc se désintéresser tout à fait de l'issue finale du scrutin présidentiel. Pour l'instant c'est le brouillard le plus total sur les candidats et leurs programmes, à l'exception des deux actuels favoris des sondages, Marine Le Pen, farouchement bleu-blanc-rouge et tenante d'un régime autoritaire à la birmane, ou Emmanuel Macron dont on mesure désormais le bilan après ses cinq années au pouvoir.

Un(e) troisième homme ou femme sortira-t-il (elle) du paysage politique français à la faveur de la campagne électorale ? Manifestement, comme les sondages l'indiquent régulièrement, les français ne sont pas enclins à jouer un « match-retour » Le Pen-Macron cinq ans plus tard. Il nous faut donc observer et voir. Il y aura peut-être un chemin possible pour une troisième voie, qu'il faudra alors encourager dans l'intérêt de la Corse, sans céder aux promesses sans lendemain d'un quelconque « pacte girondin » purement électoraliste.

Car une situation de dialogue politique réel entre l'État, la Corse et l'Europe sur plusieurs années serait sans nul doute la meilleure option pour l'avenir du peuple corse.

Acte 1 de cette nouvelle séquence : la réélection de Gilles Simeoni et d'une majorité nationaliste le 27 juin prochain.

Forza ! ■

Élections syndicales dans les TPE

Nouvelle victoire du STC

Le STC vient de remporter les élections syndicales dans les Très Petites Entreprises.
5 millions de salariés en France étaient appelés aux urnes pour ces élections professionnelles très importantes pour le bienêtre salarié, mais qui d'année en année sont hélas touchées par une très forte abstention. La Covid bien sûr cette année n'aura pas aidé, malgré le vote en ligne ou par correspondance, le couvre-feu et l'impossibilité de mener campagne surtout, mais aussi une certaine lassitude générale qui démobilisent (démoralisent ?) les salariés.
En Corse, près de 33.000 salariés sont concernés représentant 95 % du secteur économique de l'île. Pas rien ! Mais seulement 5 % de ce corps électoral s'est mobilisé, près de deux fois moins encore qu'en 2016… un vrai déficit démocratique !
Il y a pourtant des syndicats qui œuvrent quotidiennement à l'amélioration des conditions de travail, au respect de celles-ci et au progrès social en général. Un investissement militant de tous les instants, qui récompense principalement le STC en Corse, bien installé maintenant depuis plusieurs années dans son fauteuil de leader. 54,05 % des suffrages exprimés se sont portées sur le syndicat nationaliste qui prône une libération nationale et sociale. Au total, le STC l'emporte avec 941 voix sur 1741 votants. Loin derrière, la CGT qui recueille 16,08 % des suffrages exprimés, la CFDT (9,59 %) et FO (8,67 %).
14 autres organisations syndicales se partagent donc des miettes.
Sciaccamanate à u STC per sta nova vittoria impurtante ! ■

La révolte di i Purtulacci

Pour comprendre la mobilisation spontanée de la population de Portu contre le bataillon de gendarmes envoyé par le préfet Lelarge pour évacuer René et son épouse de sa modeste maison à l'entrée du village, il faut resituer le contexte.

René a été de longues années le gérant de la « station du pont », au carrefour d'Èvisa, à l'entrée du pont qui mène aux supermarchés situés sur l'autre rive de la rivière a Pianella, qui forment la zone commerçante de la station touristique, dans sa partie la plus éloignée de la mer. René est un commerçant à l'ancienne, pas vraiment classique, mais présent et toujours disponible, et donc apprécié.
Un jour, il achète le terrain qui jouxte la station, quelques centaines de m², entre les pompes et la maison cantonnière. Ce site n'est pas plus remarquable, ni moins remarquable, que celui où se trouve la station-service elle-même. Il en est la parfaite continuité, mais il se situe en aval de la route, route qu'un cartographe fainéant a jugé bon, il y 50 ans, de faire une limite intangible, celle du site classé du golfe de Porto-Girolata. Par voie de conséquence, il se retrouve « sur-protégé » par les lois et règlements en vigueur. Aussi toutes les demandes ultérieures de permis ou de régularisation se heurteront à cette réglementation.
Durant ses années de gérance, René n'a pas fait mystère de son projet de racheter la station et d'en étendre certains services (pneus, petite mécanique) sur son terrain mitoyen. Mais la propriétaire refuse de vendre et reprend son commerce.
Il se replie alors sur son bien où il installe, pour aménager l'heure de la retraite, l'activité para-commerciale qu'il avait projetée, provoquant la colère de la station voisine qu'il venait de quitter. S'ensuit des années de galère relationnelle et judiciaire, permis accordé, attaqué, annulé, redéposé, ré-annulé, tribunal administratif, cour administrative d'appel, cassation, des centaines de milliers d'euros d'astreinte, jusqu'à la mascarade préfectorale de la semaine dernière, malgré les promesses d'intercession qui lui avaient été faites pour arrêter la machine infernale d'une affaire judiciaire totalement disproportionnée.
À l'heure où l'urbanisme bafouant les lois triomphe régulièrement, à Mùrtoli, à Cavallu et Rundinara, route des Sanguinaires, sur la route du Cap au

nord de Bastia, et tant d'exemples choquants, la machine judiciaire n'a pas hésité à écraser le retraité de Portu et son épouse, vaillants octogénaires : vingt gendarmes accompagnaient l'agent EDF réquisitionné pour leur couper le courant afin d'obtenir qu'ils soient obligés de quitter leur appartement construit au-dessus du commerce illicite, dans cette maison condamnée à la démolition par une décision de justice désormais définitive.
La révolte di i Purtulacci était spontanée et leur colère sincère. Nul ne comprend, ni admet, l'épilogue de ce dossier picrocholin. À chaque étape de la longue chaîne décisionnelle, il a manqué un minimum de lucidité et d'humanité. Le préfet Lelarge est venu mettre une nouvelle couche à cet impressionnant empilement de décisions disproportionnées. Avec tout le savoir-faire et la délicatesse qu'on lui connaît désormais. ■
François Alfonsi.

Venezia

Battelloni... battellacci ?

Venezia vene di interdisce i battelloni in u centru cità in u bacinu di San Marcu. Periculosi, pulluente, ssi mostri strùghjenu u paisagiu è mèttenu in perìculu u preziosu è a bellezza di i lochi.

Oramai i battelli di crucera ùn puderanu più entre in a cità frà e più belle di u mondu, è sò custretti di piantassi in u portu di Marghera à cantu à Venezia. Dice *Il Gazzettino*, un ghjurnale web di u lucale, *« i ministri di a transizione eculògica, di a cultura, di u turìsimu è di l'infrastrutture si sò messi d'accunsentu per svià u tràfficu di i grandi battelli di Venezia ver di Marghera. »* A misura ùn hè ancu effettiva disgraziosamente, postu chì u guvernu si dà u tempu di truvà un alternativa. Un cuncorsu d'idea hè lanciatu... Da ch'ellu possi accoglie ssu tràfficu di i battelli di crucera, ci volerà à custruisce un novu terminale d'una spesa evaluata à 41 millioni d'àuri nant'à u portu di Marghera annant'à u canale industriale. Vale à dì chì ùn avemu ancu finitu di vede ssa minaccia in a laguna! U *Corriere della Sera* dice ch'ellu ci volerà aspettà omancu 10 anni... Ma a decisione era bramata dapoi un pezzu chì Venezia ferma sottu à una minaccia permanente. A paura ci hè sempre di vede ripruduce l'accidente di u 2019, quandu u MSC Opera, un battellone di 2700 passageri, hà persu u cuntrollu è hà inticciatu un antru battellu, u River Countess ch'era amarratu... U mutore hè cascatu in panna, è u battellu hà sfilatu senza pudè piantassi à una vitezza di 5 nodi sin'à u ponte, sgrisgièndusi nant'à tutta a lunghezza. Ci èranu personi nant'à i dui battelli è nant'à u ponte. Ancu assai ci hè statu pocu vìttime: quatru feriti è ghjente cascata ind'è l'acqua... ma ci hè di chè à fassi penseru. Ci sò stati disguasti nant'à i dui battelli è pè u più nant'à u River Countess. Senza parlà di u rìsicu di pulluzione di fioul in a laguna!

I battelli di viaghju di lussu sò di più in più grandi. Ssi giganti si permèttenu tuttu per vìa di l'impurtanza ecunòmica ch'elli anu presi pè i porti, ancu sè u settore hè quasi à l'arrestu dapoi a crisa di a Covid19. Puru hè tempu d'accòrgesi ch'ella ùn hè indispensèvule à a vita ecunòmica di Venezia! In fatti, u prublema di u turìsimu di massa in Venezia ùn ferà chè spiazzassi. Ci volerà à trasportà cù a strada da Marghera à Venezia, a ghjente di ssi battelloni chì cuntinueranu à rèndesi in a cità. Ùn hè compiu u capatoghju!

Venezia hè vìttima di a so bellezza. Sò decine di millioni di turisti chì sbàrcanu à longu à l'annu, i passi è vene di sta ghjente è micca solu di i battelloni, si strùghjenu e fundazioni di a cità. Senza parlà di i scumudamenti cuntìnui per l'abitenti, rimori, carrughji ingumbrati, rumènzule... U turìsimu di crucera cresce di manera tremenda. Da 23,3 M di passageri in u mondu in 2015 èranu 28,2 M passageri in 2018 cù 314 battelloni, una settantina torna in custruzzione in 2020, è una centinaia prevista da quì à u 2027. Omu s'aspettava 30 M di passageri in u mondu in 2020 per un impattu ecunòmicu di più di 150 milliardi d'àuri è 1,2 M d'impiechi diretti o indiretti! Ssi mostri marini imbàrcanu 3300 letti è i più grossi ghjùnghjenu sin'à 6000 letti! Sò cità nant'à u mare! Una scimatichera chì si paca caru in ssu tempu di crisa è a messa in panna di l'ecunumìa di lussu... Infine chè, a pandemìa di Covid di sicuru hè stata un culpacciu per l'indùstria di a crucera ma hè un prò per Venezia è per l'ambiente in generale. ■ **F.G.**

U vostru settimanale hè nant'à internet
Arritti
www.arritti.corsica

Loi Molac pour les langues régionales

Une victoire collective

Dix jours après l'adoption de sa Loi en faveur des langues régionales, le 8 avril dernier, le député breton Paul Molac qui lui a donné son nom comme le veut la tradition répond aux questions d'Arritti. L'occasion de revenir sur ce parcours et sur les perspectives que nous ouvre ce moment « historique ». C'est la première fois dans l'histoire de la Ve République en effet qu'une loi en faveur des langues régionales est adoptée. Proche de l'Union Démocratique Bretonne, Paul Molac est député de la 4ème circonscription du Morbihan. Il préside la commission Langues et Cultures régionales au Palais Bourbon. Il fait partie, avec les trois députés nationalistes corses, de la Fédération Régions & Peuples Solidaires et, avec l'eurodéputé François Alfonsi, il a pris l'initiative de rassembler il y a près de trois ans l'ensemble des associations de défense des langues régionales. Cette démarche a donné naissance au Collectif Pour que Vivent Nos Langues qui a développé un lobbying dynamique auprès des députés de l'ensemble des groupes de chaque région. L'adoption de cette loi à une large majorité (247 pour, 76 contre) est une belle victoire collective. Interview.

Votre sentiment après cette victoire « historique » ?

Sur le principe c'est bien une victoire des territoires sur la technocratie d'État. Une victoire de la démocratie, de la démocratie territoriale également. Car si la démocratie est une évidence pour certains députés, l'égalité territoriale ils ne s'en préoccupent pas. Cette fois-ci les députés des régions étaient là en masse pour voter pour la loi. En fait on se rend compte que les « minoritaires » sont majoritaires ! Ils sont majoritaires par rapport à une haute administration d'État qui a sa vision de ce que doit être la France.

Au-delà du vote, il y a eu le débat, avec des prises de positions surprenantes de la part de députés qui ont donné l'impression de se « libérer »... c'est le signe d'un intérêt plus assumé en faveur des langues et des identités jusqu'ici bafouées ?

C'est un mouvement qui est lié à tout ce que l'on voit par ailleurs. On remet le local en exergue. C'est vrai au niveau de la production agricole par exemple, avec les circuits courts. Le local retrouve ses lettres de noblesse. Ce que je crois aussi c'est que la différenciation ne fait plus peur. Pendant deux siècles à peu près, la norme c'était celle décidée par l'État et par les hauts fonctionnaires parisiens. Et on voit bien qu'un groupe comme la France Insoumise par exemple est tout à fait dans ce cadre-là, préférant la langue de l'État à la langue du peuple. C'est très révélateur. Et à mon avis c'est quelque chose dont les Français ne veulent plus.

Pour une fois, ce que l'on nous a vendu comme national et qui devait s'imposer, ne s'est pas imposé. Quelque part, c'est le peuple et les députés qui ont fait la loi, et qui ont fait l'État. Alors que si l'on prend quelqu'un comme Blanquer il va nous dire que c'est l'État qui fait le citoyen. Je crois qu'il y a là un véritable changement.

Vous avez réussi le tour de force de mettre en minorité plusieurs fois le gouvernement au long de la procédure, notamment le 8 avril...

Complètement. Le gouvernement a été mis en minorité au Sénat et à l'Assemblée. Il est resté sur une argumentation qui vise à faire peur et à faire croire que les langues régionales sont une menace, alors que les gens ne voient pas comment ces langues qui ont bien du mal à survivre pourraient être une menace.

Il y a eu une montée en puissance de la part des associations qui sont allés voir leurs députés, qui leur ont expliqué ce que c'était que l'immersion linguistique par exemple, et pourquoi elles avaient besoin du forfait scolaire. Je me suis aperçu que, autant l'immersion pouvait faire peur à des députés qui n'y connaissent rien. Autant ce qui sont dans les régions, tout simplement ont parfois des enfants ou des petits-enfants qui sont passés par ce type d'écoles. Donc l'immersion ça ne leur fait pas peur. Et leurs enfants parlent français aussi bien voire mieux que les autres.

C'est une belle victoire collective, avec notamment l'implication du couple parfois difficile à réunir « élus et associations » ?

Le fait qu'il y ait un collectif au niveau national « Pour que vivent nos langues » a beaucoup compté. Au départ, quand les associations ont vu que ça passait à l'Assemblée Nationale avec cinq articles sans rien pour l'enseignement du fait des rejets du gouvernement, elles ont été déçues. Mais quand elles ont vu que les sénateurs ont voté pour, en rajoutant quatre article sur l'enseignement, elles se sont dit *là ça peut marcher.* Du coup, elles sont allées voir leurs députés pour leur expliquer qu'il fallait appuyer. Moi, j'ai toujours cru qu'il y avait une majorité à l'Assemblée Nationale à partir du moment où les députés des territoires se mobilisaient, qu'ils soient occitans, catalans, corses, basques, bretons, alsaciens, flamands. Et c'est ce qui s'est passé.

En fait le parlement a vraiment joué son rôle ?

Complètement ! Y compris la majorité qui n'a pas hésité à voter contre les mots d'ordre du gouvernement.

Il faut dire que Blanquer est très fermé et très isolé. Et pas que dans ce domaine-là. Il a beaucoup agacé jusqu'ici les enseignants, une partie des parents. Et là, il a montré que c'était un haut fonctionnaire très rigide. Je ne suis pas sûr qu'il ait compris quelle était l'attente sociétale. Parce que quelque part ce vote est une reconnaissance de ceux qui jusqu'à maintenant était considéré comme des inférieurs parce que parlant une autre langue que la langue nationale. On ne comprend plus ce mépris de l'administration envers les langues régionales. Par exemple, l'affaire de Fañch avec un tildé, je suis à peu près persuadé qu'il y a 20 ou 30 ans on aurait dit aux parents, après tout qu'il y ait un tildé ou pas, c'est pareil, vous prononcez comme vous voulez, on ne va pas faire un procès pour ça. Aujourd'hui, la réaction de la population c'est *l'administration n'a pas autre chose à faire que de nous embêter avec ça !* On ne comprend plus ce militantisme de l'administration et de la justice contre nos langues.

Une sorte d'intégrisme jacobin ?

C'est ça ! L'enjeu c'est d'affirmer une norme et de dire qu'on a raison parce qu'on a raison. Or l'acte d'autorité ça ne suffit plus, il faut qu'il soit expliqué et compris. Ces hauts fonctionnaires ont identifié les langues régionales comme une menace pour la langue française alors qu'elles ne l'ont jamais été. Ce sont des républicains ethniques. Pour eux, être un républicain avec des droits politiques et les exercer, ça ne suffit pas. Il faut aussi être de culture et de langue françaises. Moi j'appelle ça des *républicanistes*. Parce que les Corses qui étaient dans les tranchées en 1914, ils parlaient quoi ? Ils parlaient corse ! Et ça ne les a pas empêchés de se faire tuer pour la République ! Donc ils étaient bien citoyens. Ce n'est pas la langue qui fait le citoyen, c'est le droit politique. Et là en l'occurrence, c'était le prix du sang. Mais ceux-là nous ramènent toujours à la langue française. Nous ne sommes pas à l'origine de langue ou de culture française, nous n'en sommes pas moins citoyens. Pour Blanquer, on ne peut pas être citoyens français seulement avec les droits politiques. C'est une ethnicisation de la notion de République.

« Ce n'est pas la langue qui fait le citoyen, c'est le droit politique. Pour Blanquer, on ne peut pas être citoyens français seulement avec les droits politiques. C'est une ethnicisation de la notion de République. »

Est-ce que ça n'est pas une conception très parisienne, ultra-centraliste, de ce qu'est la République ?

La Haute-administration est quand même formée dans ce modèle-là, où c'est l'État qui fait le citoyen et où l'État depuis 1539 et l'Édit de Villers-Cotterêts veut imposer une langue unique. Alors qu'on sait que c'est totalement faux. Avec Villers-Cotterêts François 1er voulait simplement que le latin ne soit plus la langue de la procédure. Parce que, quand on pose une question et qu'on torture quelqu'un pour lui faire avouer quelque chose, c'est quand même mieux qu'il comprenne la langue qu'on lui parle ! Et ça ne pouvait pas être le français standard puisqu'il n'existait pas. D'ailleurs, l'Académie française sera créée un siècle plus tard, en 1635 ! Dans l'Édit de Villers-Cotterêts, il y a plusieurs articles, et il est bien dit qu'il faut que les gens comprennent la question qu'on leur pose. C'est ainsi qu'au parlement de Bordeaux et de Toulouse, toute la langue de la procédure sera en occitan.

Vous êtes député de la Fédération Régions & Peuples Solidaires, peut-on dire que R&PS influe au sein du groupe Libertés & Territoires et celui-ci au sein de l'Assemblée ?

Oui, parce que nous sommes reconnus pour être des gens avec qui on peut discuter. On n'est pas forcément d'accord, mais on reconnaît notre capacité à discuter et à présenter les choses. J'ai même vu des députés s'exclamer *mais les députés corses ne sont pas indépendantistes ?!* Parce qu'à l'Assemblée en fait, régionalistes, autonomistes et indépendantistes, c'est la même chose, ils ne savent pas faire la différence. Et aujourd'hui ils voient bien que ce que l'on propose c'est une autre organisation de l'État en France. Ils se disent qu'on n'a pas tort sur toute la ligne, et s'aperçoivent qu'une partie de nos ennuis viennent justement de cette centralisation totalement excessive en France.

Le groupe n'est-il pas un miroir qui leur rappelle aussi qu'ils viennent de territoires ?

Oui et c'est vrai pour tous les partis. À l'intérieur de chaque parti, il y a des gens qui se sentent de leur territoire. Les Alsaciens, les Bretons, certains Occitans aussi, ça n'est pas tout le monde, mais ça existe et on a vu que pour les langues cette convergence s'est faite.

Concrètement, quelles portes la Loi Molac nous ouvre-t-elle ?

1/ Pouvoir faire de l'immersion en Corse par exemple dans l'enseignement public, ce qui a priori était défendu avant. Ce n'est plus une expérimentation, c'est officiel !

2/ Que la langue régionale soit enseignée au primaire, mais aussi au secondaire et au lycée. Si la collectivité le demande, dans le cadre des conventions, c'est désormais organisé. En fait je me suis appuyé sur l'expérience corse, en la généralisant aux collèges et aux lycées.

Ensuite pour l'enseignement immersif associatif, le but c'est d'avoir un mouvement prospectif de façon à pouvoir former des enseignants, ouvrir des écoles, et proposer la langue régionale à tout le monde.

On a mis surtout dans l'article 1 que les Collectivités locales et l'État participaient à la sauvegarde et à la promotion des langues régionales. Ce qui peut vouloir dire beaucoup de choses, ça dépendra du juge.

Justement quelle peut-être la prochaine étape pour une meilleure reconnaissance de nos régions et de nos identités ?

Il y a moyen au niveau juridique de s'emparer de cette loi pour faire avancer les choses sur le terrain. On a vraiment changé de paradigme. Autrefois concernant les langues régionales, tout ce qui n'était pas autorisé était défendu. Aujourd'hui c'est *vous devez faire, vous devez protéger.* J'étais obligé de m'inscrire dans le droit français qui ne reconnaît aucune minorité. Ça n'était pas la peine d'aller là-dessus, on aurait été recalé tout de suite par le Conseil constitutionnel. Donc l'idée était de se mettre dans le Code du Patrimoine puisqu'en plus l'article 75-1 de la Constitution dit que les langues régionales font partie du patrimoine. Et ça donne des obligations à la puissance publique dans toutes ses dimensions, aussi bien nationale, que régionale ou locale. Alors, il y aura du boulot, il faudra que les associations s'en emparent, les choses ne seront pas forcément un long fleuve tranquille, mais il y a de quoi faire ! ■

Ghjocu à pallò

Le Sporting à un tout petit point du bonheur !

«*Le Sporting est immortel*» disaient il y a quelques années les célèbres petites bandelettes de Toifilou Maoulida*... Et voilà que Bastia est de retour ! Quand on le croit mort, le Sporting renaît toujours de ses cendres. Il y a quatre ans, il était sur le terrain relégué en Ligue 2 mais sanctionné par une descente, fort injuste d'ailleurs, cinq divisions en dessous (du jamais vue !) infligée par la Ligue de Football Professionnel du fait d'une gestion financière désastreuse. Il perdait du même coup la quasi-totalité de ses joueurs, ses dirigeants indélicats, toute capacité budgétaire et plongeait dans une détresse infinie son public, le peuple bleu désemparé. Trois ans après, il s'apprête à réaliser une extraordinaire *remontada*, une situation inédite dans l'histoire du football français, à savoir trois remontées successives, avec (peut-être) un troisième titre de champion à la clé ! *Chjibba !* Alors oui, avec la pression de l'objectif en vue, il manque un peu la manière aux néanmoins bons résultats successifs de ces dernières semaines, mais Bastia affiche une solidité et une régularité impressionnantes. «*Il ne faut pas minimiser la performance des joueurs. Ce qu'ils sont en train de faire, c'est fou !*» a dit le coach Mathieu Chabert, «*l'histoire est magique, à nous de la continuer !*»

Le SCB est en train de réaliser un championnat exceptionnel. À peine 5 défaites au compteur, là encore c'est peu commun, d'autant que le cru de Nationale 2020-2021 est d'un très bon niveau avec des équipes qui se tiennent et qui jusqu'au bout ne lâchent rien. 57 points glanés pourtant sur 30 matchs avec 16 victoires et six nuls, la meilleure attaque avec 49 buts au compteur, la seconde meilleure défense avec seulement 25 buts encaissés et le meilleur goal average : les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Alors, à quatre matchs de la fin de cette fantastique saison, difficile d'imaginer que le petit point qui manque encore ne sera pas pris ! C'est quasiment acquis, peut-être même avant que ce numéro ne paraisse dans les kiosques, puisqu'Orléans, actuel troisième du championnat, joue un match en retard mercredi et que s'il ne grignote pas des points supplémentaires par une victoire, Bastia sera bel et bien en Ligue 2 l'an prochain, même s'il devait perdre les derniers matchs ! Mieux ! Ce 19 avril, le Sporting est repassé devant son concurrent direct grâce à sa victoire sur Lyon. En reprenant la tête du championnat, Bastia joue désormais le titre de champion avec Quevilly. Aux bleus de savoir conserver cette petite avance pour mettre une cerise sur le gâteau de cette saison à laquelle il n'y aura eu à déplorer qu'une seule chose : jouer dans des stades vides «*le football sans supporters, ça n'a pas de sens*» a déploré Pierre Noël Luigi, coprésident du club «*on est une entreprise collective, le collectif viendra à bout de tout ce qui nous oppose... on attend juste que les supporters reviennent.*» Et Dieu que Furiani aurait vibré sous les tifos et les «Uniti !» cette année avec toutes ces performances !

Enfin, il y a mieux encore que la prouesse sportive réalisée. C'est le fait qu'elle est due avant tout à une méthode. Celle que les nouveaux dirigeants imposent avec rigueur depuis quatre ans. Convaincre des entrepreneurs dans le projet insensé pour un chef d'entreprise de relever l'équipe c'était déjà une gageure et d'autres s'en seraient tenus là. Mais ce soutien s'inscrit dans la durée, car le Sporting c'est bien plus que du football. Aussi, transformer l'entreprise en SCIC, Société coopérative d'intérêt collectif, y associer les supporters, mais aussi le paysage économique et institutionnel de l'île, rencontrer les maires, rencontrer les entreprises, rencontrer les supporters, bâtir un centre de formation, se projeter non pas comme un simple club de football aussi prestigieux soit-il pour l'histoire de cette île, mais comme l'institution qu'il est, portée par cette ambition collective qui dépasse le cadre sportif pour s'insérer pleinement dans la société, influer positivement sur sa jeunesse. C'est un projet politique au sens noble du terme.
«*L'histoire est belle. Il faut rester sage, pérenniser. Il y a encore une grosse partie du travail qui nous attend*» rappelle avec philosophie son président Claude Ferrandi. Vraiment, chapeau ! ■

Fabiana Giovannini.

** Joueur du Sporting qui fêtait ses buts en sortant un message écrit sur des petites bandelettes sortis de sa chaussette.*

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :
❒ 55 € UN ANNU/UN AN ❒ 34€ SEI MESI/SIX MOIS ❒ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)
Indirizzu (adresse)
Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

Abus sexuels

Protégeons l'enfance !

80 000 tweets de témoignages d'inceste en 2 jours sur Twitter avec le #meetooinceste, 2 à 3 enfants par classe victimes de violences sexuelles, 1 français sur 10 victime d'inceste, 9 femmes autistes sur 10 ayant subi des violences sexuelles et/ou viol dont 47% avant 14 ans, 40% des enfants de l'aide sociale à l'enfance ayant subi des violences sexuelles avant ou pendant leur prise en charge, 60% lorsqu'ils sont en foyer, 1 femme sur 6 n'a pas consenti à son premier rapport sexuel, dont un tiers avait moins de 15 ans… la Loi Billon qui vient d'être adoptée à l'Assemblée nationale pour protéger l'enfance repose sur les constats efflayants d'une réalité sociétale épouvantable et sans riposte : 4% seulement des enfants victimes de viols déposent plaintes, 74% de ces plaintes sont classées sans suite, 0,3% aboutissement aux Assises… S'ajoutent entre 3000 et 8000 mineurs victimes de prostitution, 1 enfant meurt tous les 4 jours sous les coups de ses parents, 41% des Français disent avoir subi du harcèlement dans le cadre scolaire et périscolaire, 52% n'en ont pas parlé. 3 millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté, 1 sans domicile fixe sur 4 est un ancien enfant de l'aide sociale à l'Enfance, etc, etc. Ces chiffres sont vertigineux et à croiser hélas avec celles de violences faites aux femmes.

Les #MeToo et #MeTooInceste ont révélé l'ampleur du phénomène. Le traumatisme perdure chez ces enfants ou anciens enfants parce que le mal n'a pas été soigné, nommé, dénoncé. Et la justice, interprètent l'incapacité à se défendre ou l'amnésie traumatique comme un consentement ! On tue l'enfance une seconde fois…

Aussi, on comprend l'ensemble des associations de défense de l'enfance écœurées par des propos d'agresseurs, ou même d'hommes politiques incrédules, comme le garde des Sceaux invoquant de soi-disant *« incestes consentis »*, ou *« des amours adolescents »* (clause « Roméo et Juliette ») pour modérer l'application de la loi dans un écart d'âge de cinq ans entre la victime mineure et l'agresseur majeur, comme si un enfant de 13 ans n'était pas violé parce que son agresseur en a 18 ! (50% des auteurs de viols ont pourtant moins de 20 ans).

L'innocence doit être protégée en toute circonstance, même dans le cas d'un éveil à la vie amoureuse. La société doit cesser de protéger les coupables au détriment des victimes. ■

Signez la pétition sur Mesopinions.com : https://bit.ly/3n3fdAx

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghi jugà

S'il est un secteur qui influe en plusieurs points cruciaux de notre développement, c'est bien l'agriculture. Secteur essentiel à notre identité profonde, indispensable à la construction d'une autonomie alimentaire et donc de l'avenir du peuple corse dans un monde où cette autonomie est une question de survie, mais aussi secteur essentiel à l'autre moteur qu'est le tourisme, pour que celui-ci ne soit pas subi, de masse, mais bien facteur d'épanouissement, notamment dans l'intérieur. Edmond Simeoni le savait bien. En 1995 dans son livre *« Corse, la volonté d'être »*, il dressait un état des lieux lucide et qui reste d'actualité.

Agricultura

« Exceptées quelques réussites individuelles dans de rares secteurs (maraîchage, agro-alimentaire…), le progrès certain mais fragile de la viticulture de qualité, les résultats de la restructuration du vignoble ordinaire, l'agriculture est littéralement sinistrée ; la politique de mise en valeur initiée en 1960 a échoué, avec l'effondrement de la viticulture littorale de masse ; les spéculations modernes (kiwis, agrumes…) sont très menacées depuis peu, par la concurrence ; l'agriculture de montagne, couplée avec la désertification a poursuivi sa chute inexorable ; l'élevage est mal loti en dépit de palliatifs comme la « prime à la vache » qui a une signification économique pour un nombre restreint d'agriculteurs mais s'apparente davantage dans sa globalité à un processus d'aide sociale, à une contribution de survie pour l'intérieur de l'île ; les actifs diminuent ; notre balance agro-alimentaire est catastrophique et ce déficit est aggravé par la « continuité territoriale » qui fonctionne comme une aide majeure aux importations, condamnant *ipso facto* nombre de productions locales à disparaître, faute de compétitivité.

Or, nous avons un besoin vital d'un intérieur vivant, d'un secteur agricole performant, mais les difficultés sont immenses ; en effet, dans un monde développé, l'agriculture est presque systématiquement subventionnée pour cause de non-rentabilité et ce n'est pas une spécificité corse ; de plus ici, l'endettement est prohibitif, le problème foncier incorrectement traité, les carences structurelles sont criantes (absence d'abattoirs légaux par exemple), la commercialisation est artisanale, la formation professionnelle émiettée et inadaptée.

Chacun mesure sans peine la volonté considérable d'unité et de solidarité insulaires, de rationalisation dont il faudrait témoigner pour amorcer un timide progrès avant de créer une agriculture normale ; en effet, nul ne peut s'y tromper : les moratoires, les effacements de dettes, les sollicitations répétitives de « la solidarité nationale », les demandes de dérogation pérennes dans un monde où le marché dicte sa loi, traduisent la détresse des agriculteurs qui parfois ne peuvent même pas payer l'eau d'irrigation ; ces mesures induisent l'assistance plus que la révolte ; elles ne peuvent en aucun cas constituer le socle d'un secteur modernisé qui doit certes produire mais aussi et obligatoirement vendre ; cette évidence doit entrer en ligne de compte pour l'installation de jeunes agriculteurs.

Le problème posé est simple et parfaitement connu dans toutes ses dimensions ; pourquoi la situation continue-t-elle à se dégrader ? Parce que le clanisme, les intérêts particuliers, les vues corporatistes sont trop largement présents dans les instances locales de décision ; ils s'imposent à ceux qui travaillent réellement ; découragés, désunis et souvent même antagonistes, ces derniers, faute d'alternative sérieuse, soit se désintéressent de ces instances essentielles, soit les soutiennent sans illusions.

Pourtant les atouts ne manquent pas si on considère la volonté et le savoir-faire de nombre de nos agriculteurs et les créneaux qui existent dans l'agro-alimentaire ; de plus, la France, l'Europe réfléchissent, à un statut de la ruralité, pour enrayer la désertification, et cette orientation si elle se concrétise, nous sera utile. Un statut fiscal amélioré, demain un Poseicor adapté qui garantirait l'écoulement de certaines productions, une politique des transports totalement repensée, le problème de l'indivision progressivement résorbé, contribueront davantage à la survie et au développement de l'agriculture que tous les palliatifs mortels, arrachés à l'heure de l'agonie. » ■

La « majorité absolue » de la coalition nationaliste est, si on en croît la rumeur, en pleine tractation pour savoir à quelles conditions elle peut aller aux élections Territoriales dans deux mois. Rien n'est défini publiquement. Cependant, le temps est compté pour l'expliquer et mener campagne. Les incertitudes font que le militant ou le sympathisant de base se pose des questions. Une simple reconduction ? Avec en gros le même partage des responsabilités et les mêmes hommes ? Une ouverture plus ou moins ? Sans oublier l'incertitude du Covid19 qui pourrait faire reporter les élections on ne sait pas trop à quelle date !

Se ressaisir avec un peu de lucidité

par Max Simeoni

Le temps est compté et le choix des moyens de faire une campagne électorale, sans proximité interdite par le virus, dépendra aussi de la configuration électorale des composantes nationalistes. Elles augmentent les risques d'un recul à trop tarder à éclairer l'opinion. Or, leur mission « sauver le Peuple Corse menacé de disparition » n'a que faire de ces jeux politiciens. C'est une dérive pour ne pas dire une perversion de l'idéal patriotique de leur mission. Les leaders nationalistes en ont-ils conscience ? Se chamailler pour n'être que des *« élus locaux qui ne font pas la loi »* dans des statuts spéciaux qui ne le permettent pas, c'est perdre un temps précieux et augmenter les chances du projet jacobin de la République.

La lutte du sauvetage passe par tous les moyens. Les élections en font partie mais à condition qu'on mobilise davantage de Corses pour la cause plus que pour des jeux électoralistes. Oui il faut pouvoir faire des lois ou les modifier pour bloquer cette descente et commencer à remonter la pente. Une reconnaissance de l'existence d'un Peuple Corse avec son Autonomie pour construire son destin est le préalable à tout espoir. Contrairement à ce que disent les anti- ou non nationalistes, il ne s'agit pas d'une sorte d'obsession institutionnelle idéologique. C'est un impératif vital, donc prioritaire. Toute action des nationalistes doit tendre à en faire prendre conscience à un maximum de Corses pour les faire s'engager.

> **On est perplexe, c'est le moins qu'on puisse dire, quand on voit les composantes nationalistes se laisser enfermer dans ce piège grossier de l'électoralisme, de jeux de coalisés en mal d'être réélus à tout prix.**

Cette lutte pour la survie de notre Peuple ne peut pas être facile. La survie implique de bien connaître la menace et d'avoir une détermination complète et collective pour la mener. De faux arguments sont avancés. Par exemple *« vous avez le pouvoir, vous êtes majoritaires, occupez-vous de problèmes concrets... les déchets, les transports, la vie chère, la saison touristique, les aides aux secteurs économiques en proie à la crise sanitaire et économique... et chercher le dialogue avec l'État pour le mieux. »* En fait, ces propos veulent faire porter la responsabilité de tout aux nationalistes. Ils sont piégés dans les problèmes de l'immédiat, qui sont pénibles et nombreux. Ces propos ont comme sources la méconnaissance ou le plus souvent la malveillance de ceux qui les tiennent.

Inutile d'épiloguer sur les malveillants. Ils sont irrécupérables. Quant à ceux qui ignorent les raisons de la situation de l'Île, ils sont nombreux, me semble-t-il, et c'est l'élément capital que la pédagogie des nationalistes devrait prendre en compte. C'est similaire à l'éducation thérapeutique qui est préconisée de nos jours par les médecins pour traiter les maladies chroniques nombreuses avec le vieillissement de la population. Le malade doit connaître assez sa maladie pour appliquer le mieux possible les prescriptions dans son intérêt.

Il faut faire comprendre aux Corses que les maux de leur Peuple ne sont pas dus à une évolution vers la modernité ou au hasard de l'Histoire. Ils sont le résultat d'une politique de 252 ans de présence française ; depuis Ponte Novu en 1769, le plan Terrier du Roi de France, puis la Révolution de 1789, soit 232 ans de cette même politique, dont 95 (de 1818 à 1913) lui imposant la fameuse loi Douanière. Conséquence : le non développement de l'Île et sa position géopolitique incluse uniquement dans l'État républicain. Elle servira de réservoir d'hommes (guerre de 14-18, 12.000 morts et de nombreux estropiés âgés de 20 à 30 ans, des procréateurs, saignée démographique) puis l'île non développée continuera à jouer le rôle de réservoir pour encadrer le vaste Empire colonial de la République. À la chute de cet Empire (Accord d'Évian en 1962 établissant l'indépendance de l'Algérie) le réservoir est vidé, l'île a 160.000 habitants, tous corsophones et la plupart vieillissants. L'État la destine au tourisme pour s'insérer dans le projet de la Construction de l'Europe. Mais selon l'un des quatre scénarios du rapport secret de *l'Hudson Institut* commandité par la Datar, le scénario qui a comme conséquence la disparition du Peuple Corse (250.000 lits à créer en 10 ans et la venue de 70.000 agents spécialisés). Ce projet secret dénoncé par l'ARC, l'État le nie pris la main dans le sac. Mais il le poursuit. Tout le prouve.

La population de 160.000 hab. en 1962 est passée à 330.000 hab. de nos jours. Accroissement qui a eu lieu par l'apport de nouveaux venus surtout dans les 30 dernières années après l'accueil des 18.000 Pieds Noirs en exode après Évian en 1962. La dilution du fond « ethnique » du Peuple Corse s'accélère. Elle s'accompagne d'une appropriation rapide de la terre avec une croissance des résidences à « valeur locative » par une diminution de 30 % des charges à la construction.

On est perplexe, c'est le moins qu'on puisse dire, quand on voit les composantes nationalistes se laisser enfermer dans ce piège grossier de l'électoralisme, de jeux de coalisés en mal d'être réélus à tout prix. Ils n'ont pas de Parti organisé pour s'atteler à leur mission historique. Ils se réduisent à jouer le jeu de petites Nomenclatures qui lassent et désespèrent les patriotes et les amis de la Corse.

J'ose espérer qu'un peu de lucidité va permettre à tous de se ressaisir pour sortir de ces élections au mieux avec le souci d'avoir à faire cet outil efficace pour une cause noble, celle d'un petit Peuple qui a le droit de vivre, de lutter contre les dominations qui n'ont que faire de son existence. L'outil efficace reste à faire, *tamantu duvere !* ■

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 06/04/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SAS L'ORIENTE TRANSPORTS EXPRESS (SAS) -** Frassiccia - RN 200 Lieu Dit - 20251 Giuncaggio
ACTIVITÉ : TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE MARCHANDISES
RCS BASTIA B 804 904 563 - 2014 B 526

PAR JUGEMENT EN DATE DU 13/04/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SARL GÉNÉRALE AGRICOLE -** 985, AV. SAMPIERU CORSU - R.N. 193 - 20600 BASTIA
ACTIVITÉ : COMMERCE DE GROS DE PRODUITS CHIMIQUES
RCS BASTIA B 344 125 653 - 88 B 57

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

LAURENT COIFFURE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 34 ET 36 BOULEVARD PAOLI, 20200 BASTIA
352 658 678 RCS BASTIA

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 septembre 2020, il résulte que :
- la Société CPR AUDIT, dont le siège est à Ajaccio (20000), au 4 Place De Gaulle, Résidence Diamant II, 1er sous-sol, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Jean Marc PANTALACCI, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur ;
- Monsieur Pierre-Toussaint PINELLI, Commissaire aux comptes suppléant également démissionnaire, ne sera pas remplacé.

POUR AVIS, Le Ptésident

Dolu

S'hè spenta Graziosa Poggi

Amparemu cun assai tristezza a disparizione di Graziosa Poggi in Cavru. Graziosa hà travagliatu tempi fà par Arritti è l'Unione di u Pòpulu Corsu, è incù Ghjuvan Marcu u so maritu sò stati tandu dui puntelli di a nostra sezzione in Aiacciu. Un ci scurderemu di a so fratellanza, cusì naturale è amicale.
Arritti manda e so cundulianze afflitte à Ghjuvan-Marcu, à Rosa, a so mamma, à Maria Elena è Pasquale, i so figlioli, è à tuttu a so famiglia. ■

PIZZA IMMOBILIER
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 AVENUE EUGENE MACCHINI
20000 AJACCIO
817 781 669 RCS AJACCIO

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 3 Avenue Eugène Macchini, 20000 AJACCIO, chez Madame Danielle Bonnafoux, les Sept Ponts, Route d'Alata, 20090 AJACCIO à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

HBS
SOCIETE CIVILE
AU CAPITAL DE 699 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 AVENUE EUGENE MACCHINI
20000 AJACCIO
815 234 109 RCS AJACCIO

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 3 Avenue Eugène Macchini, 20000 AJACCIO, chez Madame Danielle Bonnafoux, les Sept Ponts, Route d'Alata, 20090 AJACCIO, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

LES SEPT PONTS IMMOBILIER
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : C/O SARL LE CAMPUS
3 AVENUE EUGENE MACCHINI
20000 AJACCIO
852 298 017 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de chez SARL LE CAMPUS, 3 Avenue Eugène Macchini, 20000 AJACCIO, chez Madame Danielle Bonnafoux, les Sept Ponts, Route d'Alata, 20090 AJACCIO à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

ANNUNZII LEGALI
Annonces légales
arritti2@wanadoo.fr

Département de publication : 20B
Travaux

AVIS DE MARCHE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Ogliastro - Casa cumuna - Lieu-dit Albo - 20217 OGLIASTRO - Tél : 04 95 37 81 85 - Fax : 04 95 37 85 46 - Adresse internet : http://www.achatspublicscorse.com
Correspondant : M. Jean-Toussaint MORGANTI, Maire
Objet du marché : Restauration du pont génois et de son chemin d'accès – Cucolu
Numéro de la consultation : 2021-01
Mots descripteurs : Maçonnerie – Ouvrages pierre sèche
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation).
Type de procédure : adaptée ouverte
Prestation divisée en lots : NON
Date limite de réception des offres : 03 juin 2021 à 11h00
Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 avril 2021

LA COLLINE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : CAVALLO MORTO
20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 12 avril 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LA COLLINE
Siège social : Cavallo Morto, 20169 BONIFACIO
Objet social : l'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Luis SOUSA DA COSTA, né le 25 août 1998 à Ajaccio (2A), demeurant à Cavallo Morto, 20169 BONIFACIO.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis pour les cessions au profit de tiers non associés ; agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

A vostra publicità
Votre publicité
Ange Giovannini 06 81 54 73 98

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Agenza Acconciu, Urbanisimu è Energia di a Corsica

Agence Aménagement, Urbanisme et Énergie de la Corse

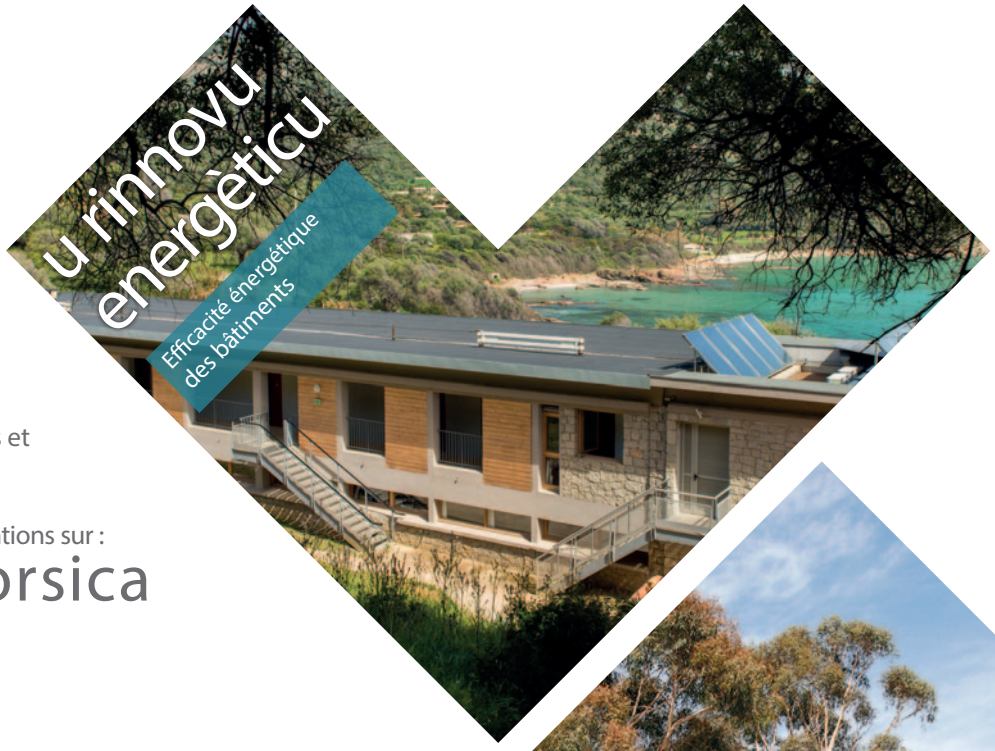

L'autonomie énergétique de la Corse en 2050 ? C'est possible en misant sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Entreprises, collectivités, associations, l'AUE s'engage en soutenant vos projets innovants et exemplaires.

Retirez vos demandes de subventions sur :

www.aue.corsica

Un' energia pè l'avvene

Ensemble construisons la Corse de demain.

CULLETTIVITÀ DI CORSICA COLLECTIVITÉ DE CORSE · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · ADEME · EDF

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.